

MISE EN PLACE D'UNE BORNE DE RECHARGE VÉHICULE ÉLECTRIQUE



ce client va disposer prochainement d'un véhicule à grande autonomie équipé d'une batterie de 64 kwh. Une charge rapide peut être effectuée mais en charge lente, la puissance maximale possible est de 7 kw en monophasé (32A). L'abonnement électrique du client étant 18 kVA en triphasé (30A par phase), il est donc impératif de prévoir un délestage de la borne afin d'éviter de faire déclencher le disjoncteur principal. Une borne HAGER extérieure référence XEV101 de 7kw a donc été mise en place avec un simulateur de téléinformation XEV304 (le compteur étant situé en limite de propriété et la téléinformation de celui-ci ne pouvant être récupérée) et un fonctionnement en heures creuses ayant été sélectionnée (dérogation possible avec le bouton situé côté gauche de la borne) le passage des câbles a été particulièrement soigné, celui-ci démarrant du tableau électrique pour ensuite passer dans une mezzanine puis un appentis et enfin une petite véranda.

Année de réalisation : 2018

Localisation de la réalisation : 13510 EGUILLES

SARL SOLEIL VERT

Christian DUBENT

28 Chemin du Belvédère - 13100 Aix en Provence

Tel : 06 59 47 10 56

E-mail : mbienfait@soleilvert.fr